

# La sexologie

**L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit la santé sexuelle comme : « *un état de bien-être physique, émotionnel, mental et social en lien avec la sexualité et non pas, simplement, l'absence de maladies, de dysfonctions ou d'infirmités.* »**

## **Le couple et la sexualité en France :**

- Un divorce sur trois.
- 8000 suicides par an liés à la relation amoureuse.
- 1,5 million de célibataires dont 50% ont plus de 60 ans.
- 1/3 hommes et femmes confondus ont des problèmes sexuels.
- 1/3 des dysfonctions sexuelles sont dues au manque d'informations.
- 30% des femmes sont victimes d'agressions sexuelles par an.

**« Je ne voudrais voir que plaisir en vos yeux, amour sur vos lèvres et bonheur sur vos pas. »**

J.Keats.

## **Métier :**

Le sexothérapeute est spécialisé dans l'accompagnement des troubles sexuels :

- problème d'érection,
- trouble du désir et/ou de l'orgasme,
- troubles affectifs et comportementaux dans la relation sexuelle (addiction, perversions, fantasmes...), etc.

Ce spécialiste a également une fonction d'éducation, de prévention, de protection de l'enfance et de la personne humaine. Toutefois, il ne peut pas traiter les troubles sexuels d'origine organique car il n'est pas médecin, ces troubles représentent moins de 10 % de la problématique sexuelle.

Le sexothérapeute ne peut faire l'économie de formations tout au long de sa carrière pour une efficacité optimale des soins.

- See more at: <http://www.formation-sexualite.fr/#sthash.nCBmy9sG.dpuf>